

AGORA

La lettre du Conseil de développement de Lille métropole

N°5 - Juin / Juillet / Août 2010

EDITO

Caroline Le Dantec

Vice-présidente
du Conseil
de développement
de Lille Métropole



Notre Conseil de développement vient d'accueillir 69 nouveaux membres. Ils vont poursuivre et renouveler, avec celles et ceux qui restent, le travail des conseillers qui ont achevé leur mandat. Chacun s'enrichira de la différence de l'autre et apportera son expérience singulière, unique et bénévole aux travaux collectifs.

Le thème central de ce numéro porte sur l'économie sociale et solidaire, dont l'apport dans le développement économique de notre région est loin d'être négligeable.

A cette occasion, comme nous le faisons à chaque numéro, trois de nos membres s'expriment sur cette question (p.2 et 3).

Cette lettre d'information regarde aussi les pratiques d'ailleurs (p.4) et donne la parole à son plus jeune et nouveau membre (p.4) prouvant que l'engagement n'attend pas le nombre des années.

Mais vous trouverez aussi les autres rubriques auxquelles vous êtes maintenant habitués...

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.

Contact :
conseildeveloppement@lillemetropole.fr

Sommaire

L'actualité du Conseil	p.1
Dossier : L'économie sociale et solidaire, enjeu du développement économique du territoire	p.2
Quoi, qu'est-ce ? Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2010	p.4
Du côté de chez eux : Les rencontres de l'ADELS.....	p.4
Zoom sur : « Université et territoire : favoriser les synergies »	p.4
La parole à Vincent Desry	p.4

L'actualité du Conseil



Le 1^{er} avril dernier, s'est tenue la séance d'installation du Conseil de développement renouvelé de Lille Métropole. Intervenant tous les 2 ans, ce renouvellement partiel permet un afflux régulier d'énergies et d'idées nouvelles au sein de cet espace de démocratie participative.

Désormais, 180 membres de 17 à 76 ans sont répartis dans les 3 collèges : « économique », « sociétal » et « des personnes physiques ». Soucieux d'améliorer sans cesse la représentativité de la société civile organisée, le bureau du Conseil de développement a choisi d'augmenter la part des jeunes et des femmes : 20 membres de moins de 30 ans (soit 5 de plus qu'avant le renouvellement) et 35,5% de femmes, la moyenne nationale dans les Conseils de développement étant de 27%. Le renouvellement a également été l'occasion d'accueillir de nouveaux organismes : 14 pour le collège économique et 18 pour le collège sociétal.

Les nouveaux membres devront plancher sur des sujets très divers et toujours aussi proches des préoccupations citoyennes, tels que le Plan Climat, le handicap, le développement économique, la forme des habitants, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)...

AGENDA

Le prochain bureau du Conseil de développement se tiendra le mercredi 16 juin.

Il sera suivi d'une séance plénière à 18h00 à Tielt (Flandre), consacrée à l'attractivité de l'Eurométropole. Les séances plénières sont publiques.



L'économie sociale et solidaire (ESS) fait partie intégrante du secteur économique ; elle est créatrice d'activités, de richesses, d'emplois et nous consommons au quotidien ses produits : biens ou services. Avec les nombreux bénéfices économiques et sociaux qu'elle engendre, elle est résolument un levier de développement local à soutenir...



Questions à...

En quoi l'ESS est-elle un enjeu pour la métropole et ses citoyens ?

Jean Quéméré

Délégué du Président
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nord - Pas de Calais



« D'abord, l'économie sociale et solidaire répond souvent à des besoins peu ou non couverts par le marché. C'est le cas pour les aides à la personne par exemple. Elle est aussi fortement créatrice d'emploi : le taux de croissance de l'emploi dans l'ESS est supérieur depuis plus de 10 ans à celui des autres secteurs économiques. C'est encore plus vrai sur notre territoire métropolitain : elle y représente 500 postes de travail pour 10 000 habitants (343 en région, et 366 au niveau national). Enfin elle favorise les initiatives collectives et le métissage bénévolat-travail salarié, grandes sources de richesse humaine et de solidarité sur notre territoire. »

réponses concrètes, l'économie sociale et solidaire met en place de nouveaux dispositifs avec des domaines d'intervention très divers : maintien du lien social, accompagnement dans les loisirs, aide à la mobilité, garde d'enfants, aide aux démarches administratives... Avec pour mots d'ordre proximité et qualité, ces initiatives constituent un réseau de solidarité pour les personnes isolées. »

Hervé Knecht

Membre d'un club CIGALES
Nord - Pas de Calais



« Les membres des clubs cigales (clubs d'investisseurs pour une gestion alternative de l'épargne solidaire) sont des investisseurs de proximité. Nous donnons du sens à notre épargne en participant à la création d'emplois. Concrètement le club épargne, accueille des porteurs de projet et investit dans des entreprises. Le club devient un associé actif, il s'engage pour 5 ans à accompagner l'entrepreneur. Cette expertise citoyenne et la relation avec le réseau des cigales sont appréciées des entrepreneurs. Chez les cigales, l'argent est un prétexte à créer du lien, de la plus-value économique, écologique et sociale. 25 clubs sont actifs en métropole lilloise et participent ainsi à son développement. »

Anne Collot

Consultante de l'association
Arbre des Services



« Avec le vieillissement de la population, l'éclatement de la cellule familiale et la dispersion des familles, apparaissent des besoins croissants de services à la personne dans notre Métropole. Pour y apporter des

Un secteur particulièrement dynamique

A l'échelle métropolitaine, l'ESS représente 9 800 établissements et 51 562 salariés (données Profils INSEE octobre 2008), soit 11% de l'emploi. Ses entreprises s'appellent banques coopératives, mutuelles d'assurance, fondations, associations, notamment d'aide à la personne, SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Économique), SCOP (Société Coopérative de Production). Elle est aussi de plus en plus connue à travers des formes de production ou de consommation qui semblent répondre à une demande croissante : les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), les boutiques de commerce équitable, les épiceries solidaires, les restaurants d'insertion, les Ressourceries ou les SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) d'autopartage par exemple. A travers ces diverses formes, l'ESS couvre tous les secteurs d'activités, acquérant par là une importance et une visibilité croissante.

Allier les dimensions sociale et économique

Les entreprises de l'ESS ont un projet économique qui se caractérise, comme pour toute autre entreprise, par un positionnement sur un marché, un processus de production d'un bien ou d'un service, une création de richesse et d'emploi, une prise

daire, enjeu du développement économique du territoire



de risque, un modèle économique viable... Cependant ce projet économique est fortement marqué par les deux dimensions fondatrices de l'ESS :

-la finalité sociale de la production (intérêt général et utilité sociale): répondre aux besoins des habitants, valoriser les spécificités d'un territoire, développer du lien social, lutter contre l'exclusion, créer ou maintenir des emplois durables, préserver l'environnement...

-une gouvernance participative: implication/participation des parties prenantes, rémunération limitée du capital, excédents investis au service du projet...

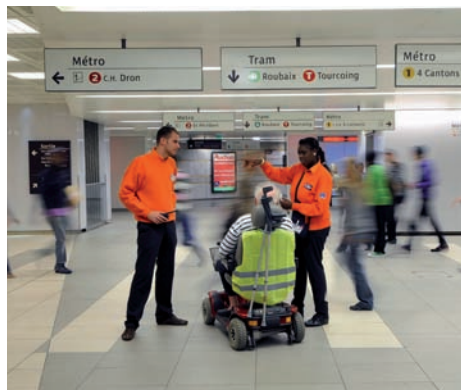
Face à la crise, ces principes se sont révélés être des atouts. Les entreprises de l'ESS semblent plus résistantes grâce à leur ancrage territorial (elles sont moins délocalisables) et à leur mode de fonctionnement. Les salariés détiennent, en effet, tout ou partie du capital (elles sont moins "OPAbles"), les bénéficiaires servent en priorité à faire progresser l'organisation (redistribution aux salariés et réinvestissement dans le projet ou l'outil de production).



Un succès croissant

Avec de tels avantages, l'ESS a tout pour séduire les créateurs et repreneurs d'entreprises qui sont de plus en plus nombreux à s'inscrire dans ce mouvement (notamment par le statut de coopérative); d'autant plus que l'ESS semble aussi être un secteur privilégié d'innovation et d'expérimentation. Par sa capacité à concilier approche économique et objectifs sociaux, elle apporte des solutions concrètes à des besoins non pris en charge sur les territoires par l'économie dite classique, ou par l'action publique.

Dans le cadre de sa réflexion sur les fondamentaux du développement économique, de l'emploi et de l'insertion par l'économie, le Conseil de développement de Lille Métropole se penche sur ce thème; il alimentera le débat de Lille Métropole Communauté urbaine prévu en octobre 2010.



LEXIQUE

L'UTILITÉ SOCIALE C'EST UNE COMBINAISON DE :

- valeur ajoutée économique (production de richesse);
- participation à la dynamique d'un territoire (ancrage, réponse aux besoins, valorisation des richesses du territoire, économie de proximité);
- lutte contre les exclusions;
- attention particulière à un développement plus humain (valeurs d'égalité, de démocratie, droits de l'homme) et durable (équité intergénérationnelle, préservation des biens communs tel l'environnement);
- création ou développement de lien social (activités de proximité, réduction de l'isolement social, entraide);
- développement de la démocratie participative (éducation à la citoyenneté);
- innovation sociale et solidaire répondant à un besoin émergent ou non pris en compte;
- et gouvernance démocratique.

BIBLIOTHÈQUE

Profils INSEE n°92, octobre 2008
l'ESS en Nord - Pas de Calais

Economie sociale et solidaire de Lille Métropole: 50 entreprises innovantes
Lille Métropole Communauté urbaine

"Reconsidérer la richesse"
Patrick Viveret, Editions de l'Aube

Site de la CRESS Nord-Pas de Calais
www.cressnpdc.org

Site de L'APES Nord-Pas de Calais
www.apes-npdc.org

Site du Laboratoire de l'économie sociale et solidaire
www.labo-ess.org

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2010

Il s'agit des mesures permettant d'organiser et de planifier, sur un territoire, le transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement.

Le PDU 2010 de Lille Métropole actualisera le PDU de 2000. Il résultera d'un travail concerté et transversal avec les différents partenaires institutionnels, opérationnels, ainsi que la société civile.

Il prend en compte les enjeux de développement durable et du Plan Climat actuellement en préparation à la Communauté urbaine, pour une amélioration du cadre de vie des habitants et une politique responsable en matière de mobilité.

Du côté de chez eux

Les rencontres de l'ADELS

Le Conseil de développement était à Grenoble les 28 et 29 mai 2010 à l'occasion des 12^e Rencontres « hors les murs » de l'Association pour la Démocratie et l'Éducation Locale et Sociale (ADELS) à l'occasion de ses 50 ans.

Plus de 100 ateliers, conférences, forums : autant d'occasions d'échanger, débattre, créer des liens, mutualiser les expériences et consolider les réseaux pour notamment déjouer les menaces qui pèsent sur l'attribution de subventions aux associations.

Il s'agit de considérer avec détermination et recul les avancées majeures et les blocages persistants, les continuités et les ruptures qui font de la démocratie locale une passion toujours vivante et évolutive.

De même que pour le Conseil de développement, l'objectif est de former et d'accompagner des citoyens pour favoriser leur émancipation.

À cette occasion, le Conseil de développement a notamment présenté sa démarche avec la jeunesse. Donner envie de s'impliquer davantage pour changer ce qui doit l'être constitue un atout majeur pour bâtir davantage de justice sociale.

N'est pas ce que nous essayons de mettre en œuvre au Conseil de développement ?



La rencontre publique « Université et territoire : favoriser les synergies »

Cette rencontre, organisée ce 18 mai par le Conseil de développement, a rassemblé 170 participants des sphères politique, économique, universitaire et d'autres représentants de la société civile. Dans le contexte de la prise de compétence « Recherche » par LMCU et dans la perspective du Grand Emprunt, ils ont pu débattre des actions à mettre en œuvre pour développer une véritable économie de la connaissance sur notre territoire. « Fusion » des universités, coordination accrue entre universités, centres de recherche, collectivités territoriales et entreprises, développement des réseaux nationaux et internationaux de recherche, sont autant d'objectifs identifiés par les participants. Le Conseil de développement continuera d'alimenter ses partenaires.



La parole à...



Vincent DESRY

Jeune membre du Conseil de développement

Benjamin du Conseil de développement, j'ai un goût prononcé pour la démocratie participative.

Depuis des années déjà, je m'investis dans des projets collectifs et de représentation.

J'ai été délégué de classe tout au long de ma scolarité, et représentant des élèves au Conseil d'établissement de mon lycée de Tourcoing.

À l'échelle de ma commune, je m'engage pour la communauté à travers les Comités de quartier et le Conseil municipal des jeunes.

Selon moi, les échanges internationaux sont primordiaux, aussi je prends part au comité de jumelage de Mouvaux, et plus précisément aux échanges avec l'Allemagne.

Ma participation au Conseil de développement est un nouvel engagement. Au côté d'autres habitants de la métropole, j'y défends l'intérêt général. La diversité de nos parcours, de nos origines et de nos personnalités fait la richesse du Conseil.

Nous sommes des yeux qui se promènent à travers les 85 communes de Lille Métropole et qui captent les enjeux sociaux, environnementaux et économiques de notre territoire.

Les thématiques des échanges internationaux, de la jeunesse et du développement durable me touchent particulièrement ; je souhaite donc m'investir dans ces domaines au Conseil.

Ma motivation est de représenter la jeunesse même si, bien sûr, celle-ci est multiple. Je souhaite apporter mon point de vue, mon regard de jeune pour aider à construire cet avenir qui est aussi celui de la jeunesse actuelle. Comprendre cette jeunesse et répondre à ses attentes est une réelle force du Conseil de développement.

Directeur de la publication : Didier Paris

Rédaction : Claudie Bossut, Salvatore Calvario, Hélène Chanson, Sophie Delebarre-Lorens, Daniel Despinoy, Maxime Dufour, Sewa Welli Lassey, Chantal Uytterhaegen, Anita Villers et l'équipe de coordination du Conseil

Crédits photos : Lille Métropole Communauté urbaine, Conseil de développement de Lille métropole, Maxime Dufour

Impression : LMCU, 1 rue du Ballon, Lille - **Dépôt légal :** mars 2009 - **ISSN :** 2101-6615

Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole (Appui technique) - Espace international, 299 Boulevard de Leeds, 59777 Eurallille - Tél. : (0033) (0)3.20.63.33.54 - Fax : (0033) (0)3.20.63.73.99

Mail : conseildeveloppement@lillemetropole.fr - <http://conseildeveloppement.lillemetropole.fr>

Lille
Métropole

Conseil de développement

Agence de développement
et d'urbanisme de
Lille Métropole